

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu par vidéoconférence, le 5 juillet 2021 à 9 h 00, la séance extraordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Est absent :

M. Denis Charette, membre

Mme Myriam Gagné, secrétaire-trésorière par intérim & directrice générale par intérim, et Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 9 h 02. La directrice générale par intérim vérifie les présences.

CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Les membres du comité administratif présents confirment qu'ils ont reçu la convocation dans les délais prescrits.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15787-07-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15788-07-21

MODIFICATION À LA SÉANCE PRÉVUE LE 8 JUILLET 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la séance du comité administratif prévue le jeudi 8 juillet 2021 à 13 h 00. Celle-ci se tiendra le mardi 13 juillet 2021, à 13 h 00 plutôt que le jeudi 8 juillet 2021, à 13 h 00, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, située au 405, rue du Pont, à Mont-Laurier.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 9 h 05.

Gilbert Pilote, préfet

**Myriam Gagné directrice générale
par intérim et secrétaire-trésorière
par intérim**